

NPP (English):

Trade Agreement: NONE

Tendering Procedures: All interested suppliers may submit a bid

Attachment: None

Competitive Procurement Strategy: Request for Proposal

Nature of Requirements:

Anne McMartin

Telephone No. - (613) 943-4095

Email: anne.mcmartin@pps-spp-parl.gc.ca

Request for Proposal regarding Policy Writer Services for the Parliamentary Protective Service (PPS).

RFP Overview:

The Parliamentary Protective Service (the Service) intends to enter into a framework agreement with one or more suppliers to obtain, on a as and when requested basis, policy writing services to increase its internal capacity to develop and finalize internal policy instruments.

.

Background:

In accordance with the Parliament of Canada Act, the Service is responsible for all matters with respect to physical security throughout the parliamentary precinct and Parliament Hill. As a parliamentary entity, the Service has its own authority to set policies under the joint general policy direction of the Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons.

Considering this work environment and under the general direction of the Corporate Policy Branch of the Service, suppliers will be expected, on a as and when requested basis, to develop internal policy instruments that align with the organizational priorities and objectives. As part of the development of policies, suppliers' resources will lead or participate in consultations with managers and subject matter experts of the organization.

The Corporate Policy Branch will provide the policy instrument structure of the Service and related templates in order to guide the development of policy instruments.

Note to Respondents

Respondents must refer to the RFP documents for the complete requirement

Delivery Date: Mentioned Above

PPS retains the right to negotiate with suppliers on any procurement.

Documents may be submitted in either official language of Canada.

NPP (French):

Entente sur le commerce : AUCUNE

Processus de demande des soumissions : Tout fournisseur intéressé peut présenter une soumission

Pièce jointe : Aucune

Stratégie d'approvisionnement concurrentiel : Demande de Proposition

Nature des besoins:

Anne McMartin

Téléphone : 613-943-4095

Email: anne.mcmartin@pps-spp.parl.gc.ca

Demande de Proposition à propos service de rédaction pour les politiques internes du Service de Protection Parlementaire (SPP).

Aperçu de la Demande de Proposition (DP):

Le Service de protection parlementaire (le Service) souhaite conclure un accord-cadre avec un ou plusieurs fournisseurs pour obtenir, sur demande, des services de rédaction de politiques afin d'accroître sa capacité interne à élaborer et à finaliser des instruments de politique internes.

Contexte:

Conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, le Service est chargé des questions concernant la sécurité physique dans l'ensemble de la Cité parlementaire et sur la Colline du Parlement. En tant qu'entité parlementaire, le Service a le pouvoir d'élaborer ses propres politiques, suivant l'orientation stratégique générale fournie conjointement par le Président du Sénat et le Président de la Chambre des communes.

Sous l'autorité générale de la Direction des politiques organisationnelles du Service, les fournisseurs devront, sur demande et en tenant compte du contexte du milieu de travail, élaborer des instruments de politique internes qui correspondent aux priorités et aux objectifs organisationnels. À cette fin, les ressources des fournisseurs devront mener des consultations auprès des gestionnaires et des spécialistes en la matière de l'organisation ou participer à de telles consultations.

La Direction des politiques organisationnelles fournira la structure des instruments de politique du Service et les gabarits pertinents afin de guider l'élaboration des documents

Note À l'intention des entrepreneurs intéressés

Prière de consulter le document de Demande de Proposition pour obtenir une description complète du projet.

Date de livraison : Indiquée ci-dessus

Le SPP se réserve le droit de négocier les conditions de tout marché avec les fournisseurs.

Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.